

ROYAUME DU CAMBODGE



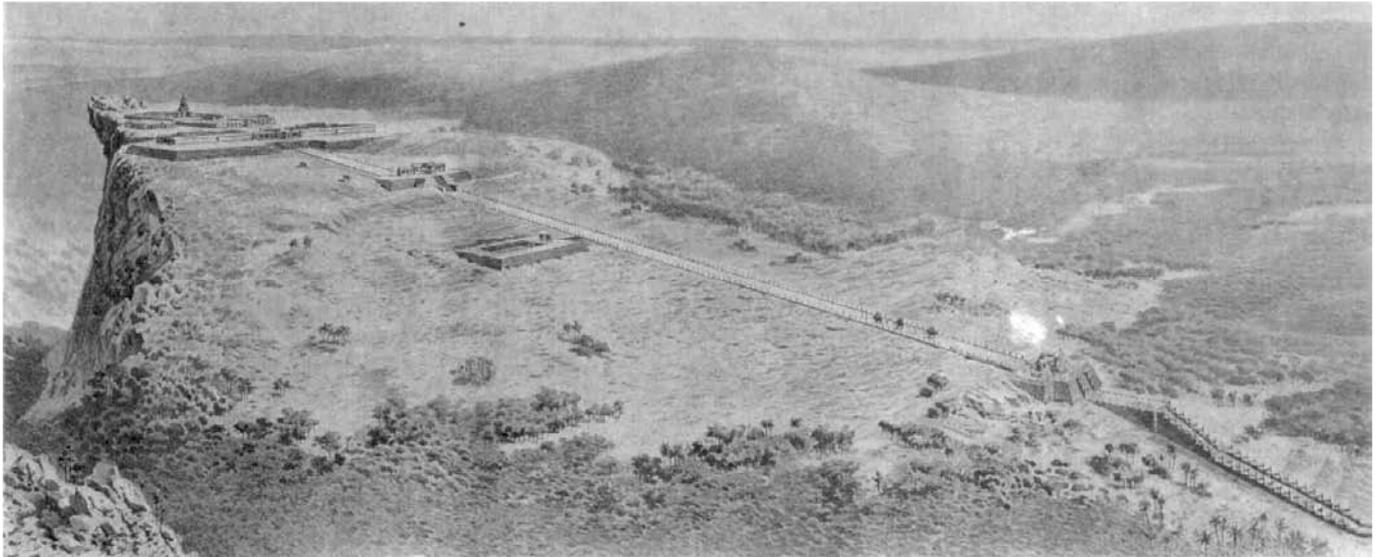
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES BEAUX ARTS

Le site sacré du temple de Preah Vihear

**DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL**



*Commission Nationale du Cambodge
pour l'UNESCO*



Le site sacré du temple de Preah Vihear



Résumé analytique

Etat partie : Royaume du Cambodge

Province : Preah Vihear

Nom du bien : Le site sacré du temple de Preah Vihear

Coordonnées géographiques à la seconde près :

Latitude Est 14° 23' 18" / Longitude Nord 104° 41' 02"

Carte au format A4 du bien proposé pour inscription :

Voir carte jointe en page 4

Description textuelle des limites du bien proposé pour inscription :

Ce complexe religieux est situé au Royaume du Cambodge à la limite du Royaume de Thaïlande. Il est implanté sur un promontoire de la chaîne des Dangrek, au sommet d'une falaise qui domine de 547 mètres la plaine cambodgienne. Les limites du bien incluent toute la partie haute de la montagne située au dessus de 500 mètres d'altitude ainsi qu'un escalier monumental sur le côté est de l'éperon et montant sur le site depuis la plaine.

Justification – Déclaration de valeur universelle exceptionnelle :

Le site sacré du temple de Preah Vihear, au Nord du Cambodge, sur la chaîne des Dangrek, se caractérise par son environnement naturel exceptionnel, difficile d'accès et en dehors des grands axes, conditions qui ont permis jusqu'alors « sa préservation naturelle ».

Cet ensemble sacré constitue un exemple rare de la relation étroite d'un monument et de son site de fondation. A l'origine, au 9ème siècle, c'est un ermitage abrité dans les grottes d'une falaise, dominant la plaine cambodgienne de quelques 500 mètres d'à pic. A partir du début du 11ème siècle, époque à laquelle il est devenu temple royal et jusqu'au milieu du 12ème siècle au moins, il s'est progressivement développé surtout en une longue composition constituée d'une succession de sanctuaires reliés par des chaussées et des escaliers sur quelques 800 mètres.

De même cet ensemble de Preah Vihear est exceptionnel par la conjonction étroite et subtile de trois caractéristiques. En premier lieu, le site naturel fait d'oppositions et de contrastes : promontoire, falaise à pic, vaste plaine, plan de montagne s'élevant jusqu'à la rupture brutale et environnement naturel à perte de vue. En second lieu, la qualité de la composition architecturale qui a su adapter contraintes du site et traditions religieuses. Enfin, le bien proposé est exceptionnel par la qualité du décor sculpté sur pierre, décor végétal ou évoquant parfois les scènes de la mythologie hindoue.

Critères selon lesquels le bien est proposé pour inscription :

Critère (i) : Représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain

Le temple de Preah Vihear est un ensemble architectural unique composé d'une succession de sanctuaires relié entre eux par un système de chaussées et d'escaliers le long d'un axe de quelques 800 mètres épousant la pente du promontoire.

Le site du temple de Preah Vihear et son environnement représentent aujourd'hui un exemple particulièrement significatif du génie khmer à adapter les monuments à leur environnement. Construit au bord vertigineux d'une falaise dominant la plaine cambodgienne de quelques 500 mètres, il n'était d'abord que la chapelle d'un simple ermitage. A partir du 11^{ème} siècle, le temple se développe progressivement en direction du nord vers l'actuelle Thaïlande. C'est alors qu'il s'étend en descendant doucement sur le plateau de Khorat où l'influence khmère était prépondérante depuis longtemps. En même temps une chaussée et un escalier, en partie taillé dans le rocher, relie l'ensemble monumental à la plaine du sud.

Cet ensemble, dont la grande composition est restée particulièrement lisible, témoigne du génie khmer à la domestication de vastes territoires et à l'art de s'adapter au paysage. Le site offre au visiteur un paysage grandiose embrassant la plaine à quelques 360°, paysage devant lequel s'ouvraient les grottes des ermites creusées dans la falaise.

Critère (iii) : Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou civilisation vivante ou disparue.

Le promontoire extrême de la chaîne des Dangrek dominant la plaine apporte un témoignage exceptionnel de la tradition culturelle des ermitages. La présence de grottes dans cette falaise de quelques 500 mètres de haut, accessibles sans trop de danger par le sommet du promontoire a facilité l'installation d'ermite. Face à un panorama grandiose et sans limite, les ermites pouvaient se livrer dans la plus grande sérénité à leurs méditations. La présence de ces ermites a été à l'origine de la fondation d'un sanctuaire au début du 9^{ème} siècle en tête du promontoire, sanctuaire à partir duquel s'est développé l'ensemble sacré que l'on peut voir aujourd'hui.

L'ensemble de Preah Vihear est un témoignage exceptionnel sur la capacité de la civilisation khmère à utiliser sur une très longue période un site difficile, à la fois comme lieu d'implantation et source de matériaux. C'est ainsi que la montagne a été arasée sur une surface importante pour préparer le terrain d'assise du temple. Le grès ainsi extrait a servi de matériau de construction du temple.

Critère (iv) : Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou un paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

L'ensemble de Preah Vihear est constitué, de manière indissociable, du temple et de son environnement : paysage naturel exceptionnel par sa topographie et le regard illimité qu'il offre sur le territoire de la plaine cambodgienne.

Quelle que soit l'approche du site par le haut et par les airs, par le plateau de Khorat comme par le bas, par la plaine cambodgienne, le temple est perçu dans sa relation étroite et indissociable avec la falaise qui l'assoit et dont il est l'émanation.

Le bien doit être appréhendé aux différentes échelles des composantes de son territoire : le temple, en particulier avec ses décors finement sculptés illustrant le plus souvent des décors végétaux outre les thèmes mythologiques classiques, le plan incliné du promontoire en saillie sur le front abrupt de la chaîne des Monts du Dangrek, la falaise et ses profils, la plaine et le panorama naturel offert à la vue.

Nom et coordonnées pour les contacts de l'institution :

S. Exc. Mr Chuch Phoeurn

Secrétaire d'Etat en charge du Patrimoine culturel et des Musées

Ministère de la Culture et des Beaux-arts

227 Kbal Thnal, Blvd Preah Norodom

Tonle Bassac, Chamkar Mon

Phnom Penh, Cambodge

Tel: 855 23 218 146/147/148

Fax: 855 23 218 146/147/148

Mobile phone: 855 16 937 932

Courriel: chuch_phoeurn@yahoo.com

Mme Tan Theany

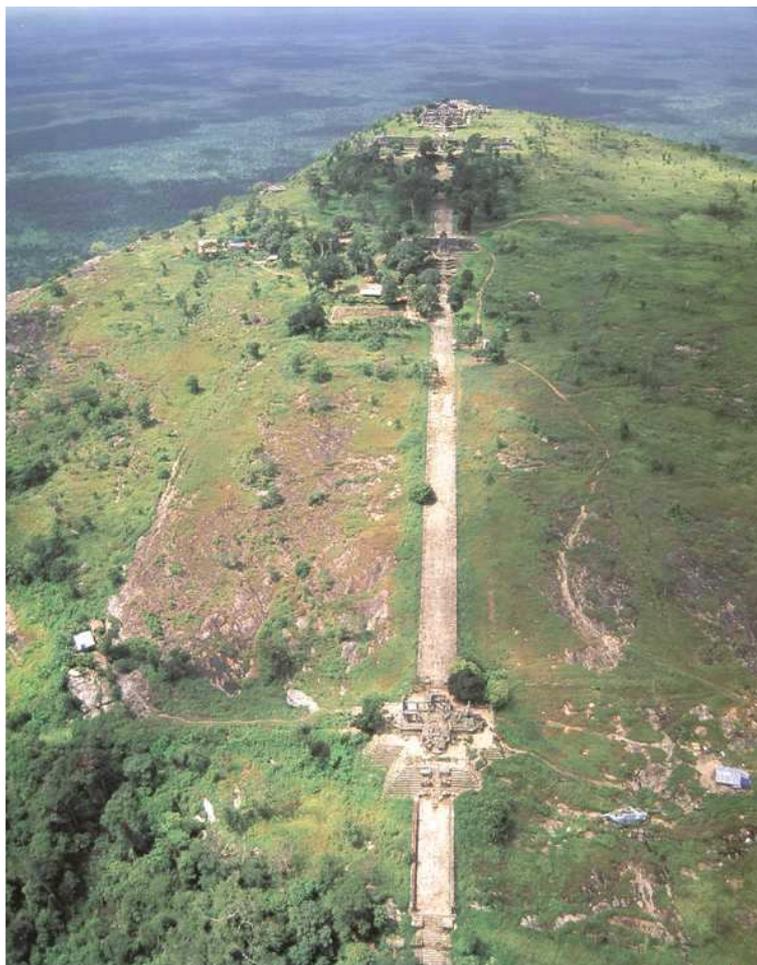
Secrétaire Général

Commission Nationale du Cambodge pour l'UNESCO

Phnom Penh, Cambodge

Tel/Fax: 855 23 210 369

Courriel: camnac@hotmail.com



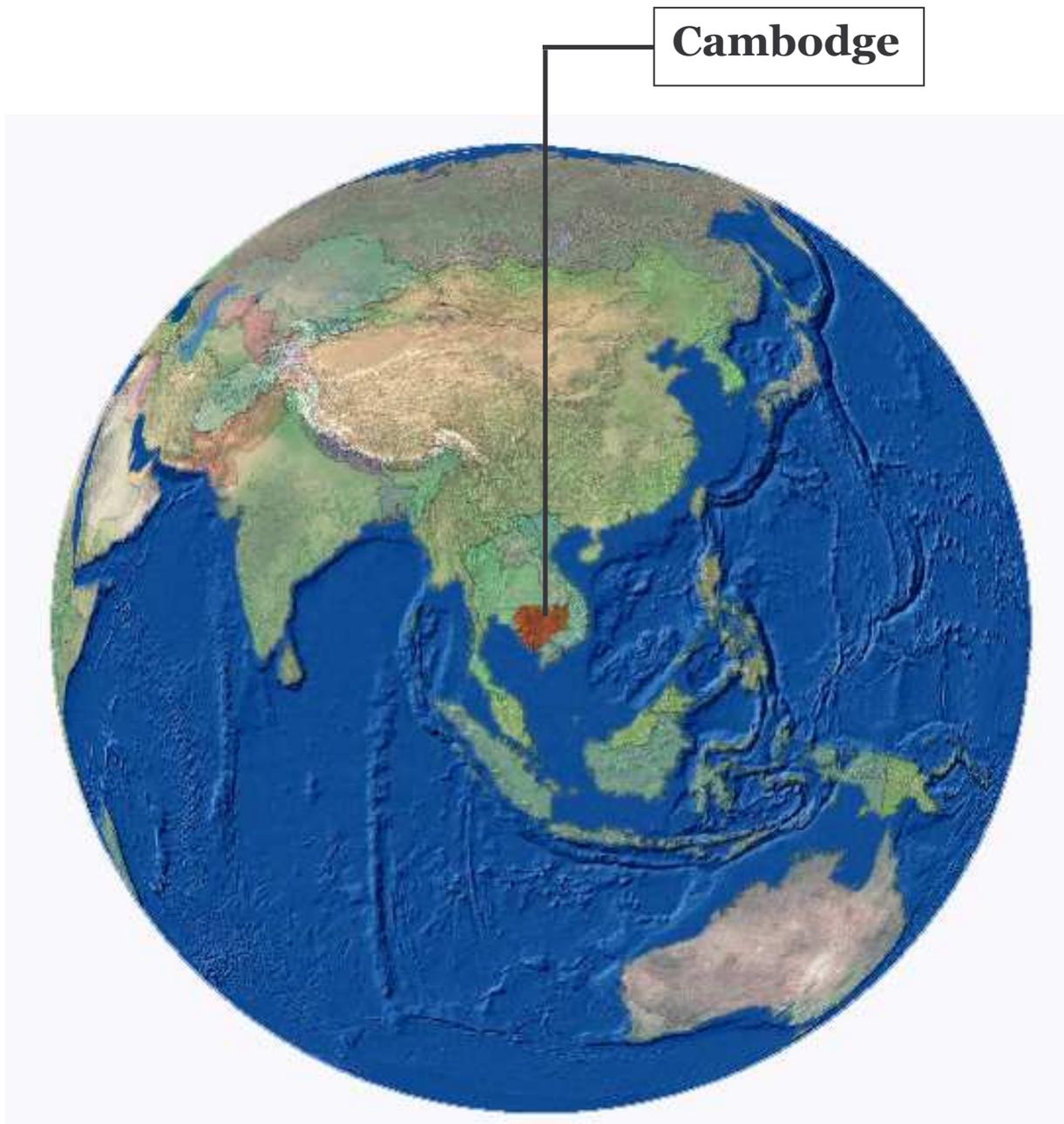
SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DU BIEN	page 4
2.	DESCRIPTION	page 13
3.	JUSTIFICATION DE L'INSCRIPTION	page 40
4.	ETAT DE CONSERVATION DU BIEN ET FACTEURS AFFECTANT LE BIEN	page 45
5.	PROTECTION ET GESTION DU BIEN	page 65
6.	SUIVI	page 75
7.	DOCUMENTATION	page 76
8.	COORDONNEES DES AUTORITES RESPONSABLES	page 81

1. IDENTIFICATION DU BIEN

1.a Pays

Royaume du Cambodge



1.b Province

Province : Preah Vihear
Commune : Kantuot

District : Choam Ksan

La province de Preah Vihear se situe au Nord du Cambodge, à 300 km de la capitale, Phnom Penh. Elle est bordée au Nord par la chaîne de montagnes des Dangrek qui forme également une frontière naturelle avec la Thaïlande et le Laos.

Situation du bien :

Le bien proposé pour inscription se situe au Nord-Ouest de la province de Preah Vihear, dans la commune de Kantuot et le district de Choam Ksan. Il se trouve à une centaine de kilomètres de la capitale provinciale, à environ 140 km des temples d'Angkor et à 400 km de Phnom Penh. Le bien se trouve sur un éperon rocheux de la chaîne des Dangrek. Le périmètre du bien proposé est bordé au Nord par la frontière avec la Thaïlande.



Map No. 3860 Rev. 4 UNITED NATIONS
January 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

● site sacré du temple de Preah Vihear

Carte n°1 : Carte de situation du bien

Les villes les plus proches sont :

- Au Cambodge : Choam Ksan dans la province de Preah Vihear et Anlong Veng dans la province de Oddar Meanchey.
- En Thaïlande : Kantharalak, Si Sa Ket, Ubon Ratchathani.

L'accès au site peut se faire du côté Cambodgien comme du côté Thaïlandais :

- Depuis le Cambodge : par Choam Ksan (environ 55 km) ou par Anlong Veng
 - Depuis la Thaïlande : via Si Sa Ket par la route n°221 (environ 106 km)
-

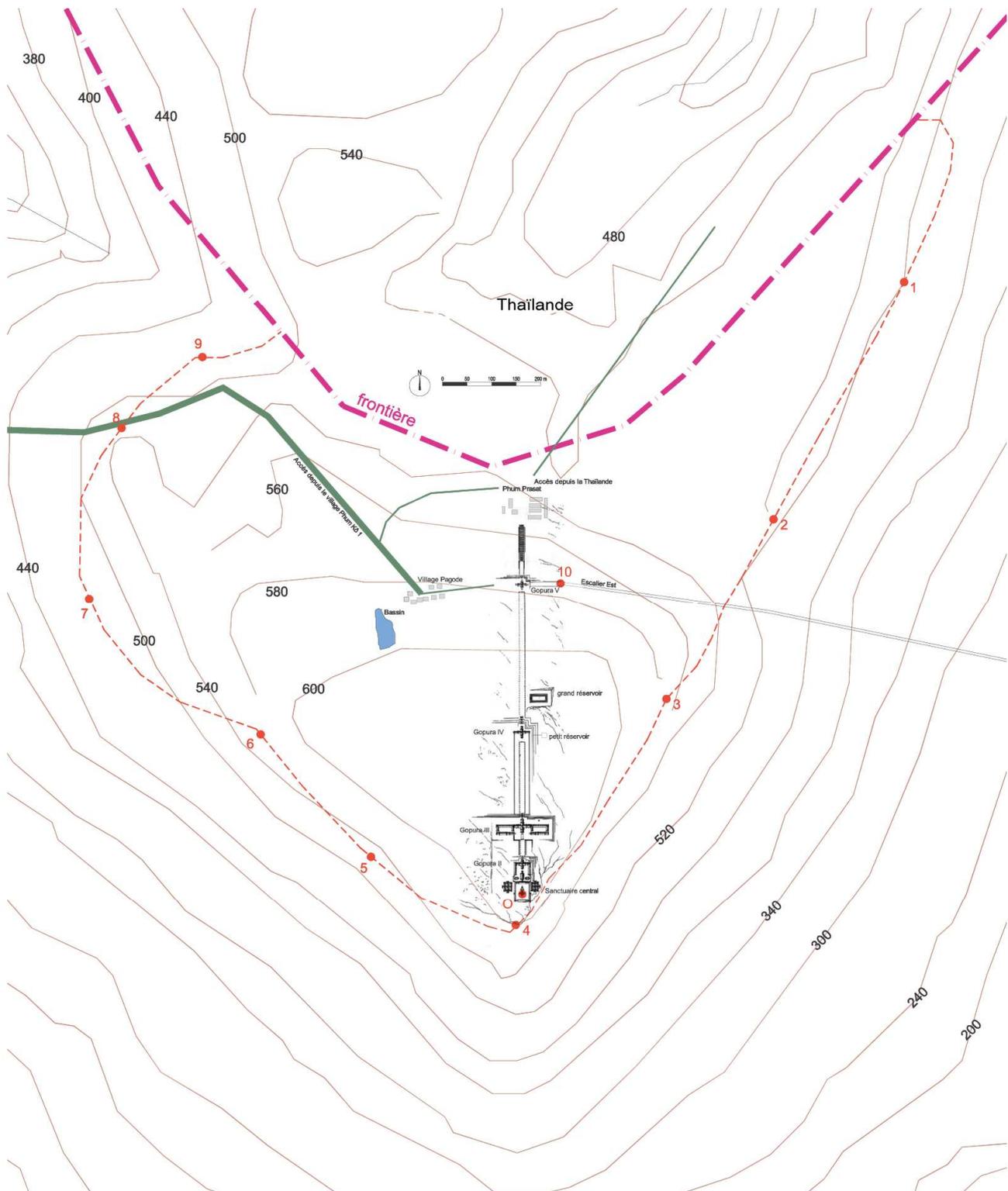
1.c Nom du bien

Le site sacré du temple de Preah Vihear

1.d Coordonnées géographiques à la seconde près

Point O : latitude Est $14^{\circ} 23' 18''$ / longitude Nord $104^{\circ} 41' 02''$

Le point O se situe sur la pointe du promontoire (sanctuaire central) sur l'axe Nord-Sud du temple.



1.e Cartes et plans indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celles de sa zone tampon.

Limites du bien proposé (voir carte n°2)

Le bien s'étend sur toute la partie haute de la montagne située au dessus de 500 mètres d'altitude. Les points 1 à 10 dont les coordonnées géographiques sont indiquées ci-dessous, forment la limite du bien proposé pour inscription (zone 1). Le périmètre du bien proposé inclut également un escalier partant du bas de la montagne (point T) et montant jusqu'au point 10.

Latitude Nord	Longitude Est
1 - 14° 23' 59 "	- 104° 41' 30 "
2 - 14° 23' 41 "	- 104° 41' 20 "
3 - 14° 23' 28 "	- 104° 41' 18 "
4 - 14° 23' 13 "	- 104° 41' 07 "
5 - 14° 23' 18 "	- 104° 40' 52 "
6 - 14° 23' 27 "	- 104° 40' 41 "
7 - 14° 23' 44 "	- 104° 40' 33 "
8 - 14° 23' 49 "	- 104° 40' 34 "
9 - 14° 23' 50 "	- 104° 40' 41 "
10 - 14° 23' 41 "	- 104° 41' 05 "



Photo montrant de façon indicative le périmètre du bien proposé

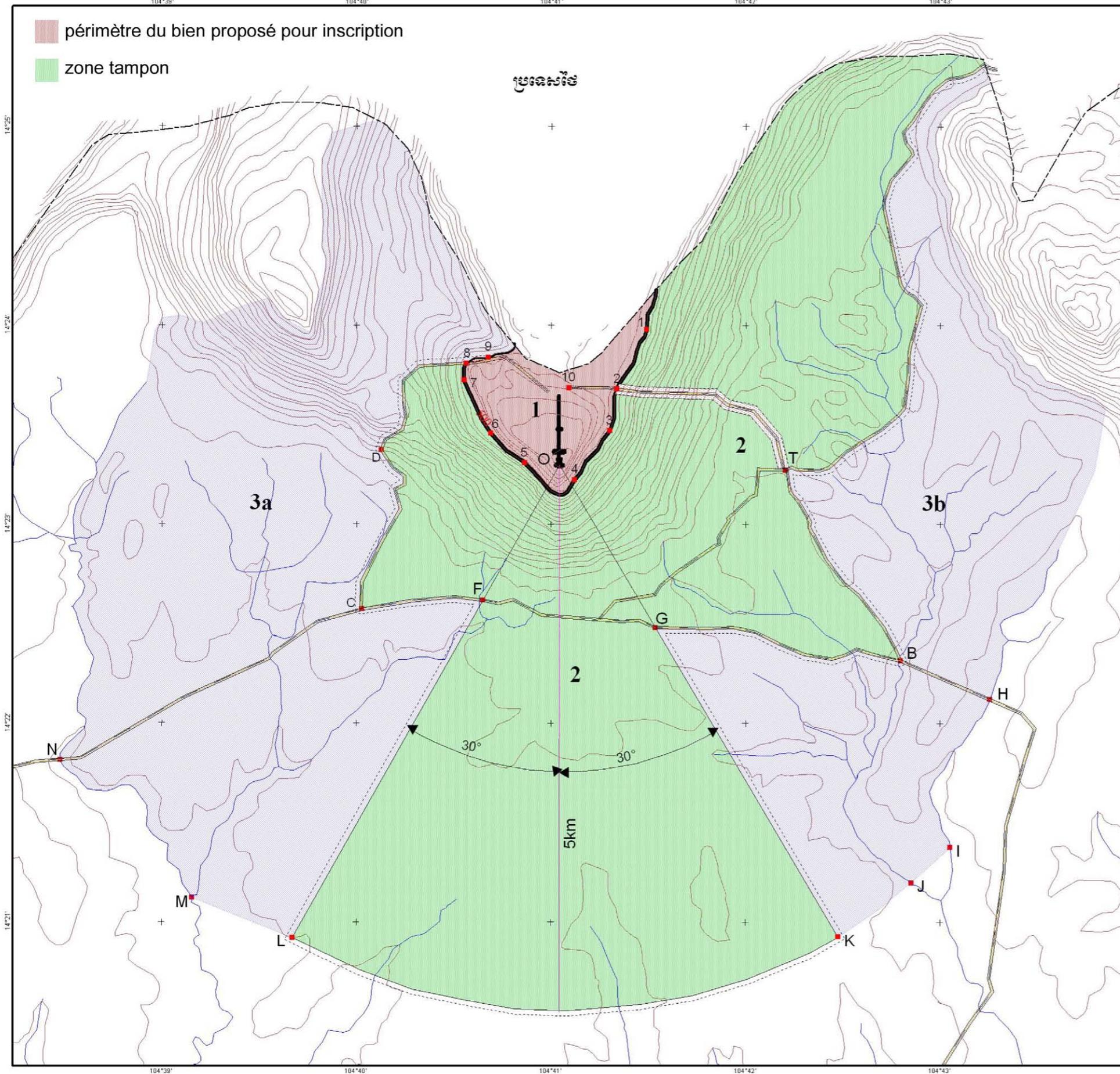
Zone Tampon (voir carte n°2)

La zone tampon est délimitée au Nord par la frontière avec la Thaïlande, à l'Ouest par la route partant du pied de la montagne (depuis le village Phum Ko 1) pour accéder au site, à l'Est par la route menant au poste frontière de Ta Thao. Au Sud, la zone tampon est limitée par les points F, G, L et K qui forment un « cône de vue ». Cela vise à préserver le paysage que l'on peut apprécier depuis la pointe sud du promontoire (entre les points 4 et 5). La configuration particulière du site, promontoire dominant la plaine, impose de contrôler la vue depuis le site vers le paysage. Le cône de vue est défini par un arc de cercle de 60 ° passant par les points K et L et dont le centre est le point O et dont le rayon mesure 5 km.

Pages suivantes :

Carte n°2 : Carte indiquant les limites du bien proposé ainsi que sa zone tampon

Carte n°3 : Carte topographique du site sacré du temple de Preah Vihear



LEGENDE

- Route
- Frontière Internationale
- Contour 500m
- Ligne de 5km à partir du point Cone de vue

Note explicative

- 1 Zone monumentale de protection maximale
- 2 Zone tampon de protection et de cône de vue
- 3 Zone de développement

Point	Latitude	Longitude
Core zone		
1	14° 23' 59''	104° 41' 30''
2	14 23 41	104 41 20
3	14 23 28	104 41 18
4	14 23 13	104 41 07
5	14 23 18	104 40 52
6	14 23 27	104 40 41
7	14 23 44	104 40 33
8	14 23 49	104 40 34
9	14 23 50	104 40 41
10	14 23 41	104 41 05
Buffer zone		
B	14 22 19	104 42 48
C	14 22 34	104 40 02
D	14 23 22	104 40 08
T	14 23 16	104 42 12
F	14 22 37	104 40 39
G	14 22 29	104 41 32
H	14 22 07	104 43 15
I	14 21 23	104 43 03
J	14 21 12	104 42 51
K	14 20 56	104 42 29
L	14 20 55	104 39 40
M	14 21 07	104 39 09
N	14 21 49	104 38 29
Point of cone de vue		
O	14 23 18	104 41 02

Source:
 -Limite frontiere : Carte ' Dangrek ', echelle 1:200,000 de la Commission de Délimitation Franco-Siamoise
 -Contour : carte UTM echelle 1 : 50 000 feuille 5937IV
 -GPS handheld's survey .2002, 2005
 -Satellite image SPOT . 1999
 Geography Department.12.2002. Modification of 12.2005

